



# **BULLETIN NATIONAL CFDT**

## **INTERESSEMENT 2022**



Les résultats 2022, liés au nouvel accord, ont été publiés à la suite de la commission intéressement qui s'est déroulée le 27 janvier.

Le montant de l'enveloppe globale est en hausse de 31%. En moyenne, cela correspond à un montant d'intéressement moyen brut en hausse 1000 euro !

<b>INTERESSEMENT 2022</b> Pour un temps de travail 100%		<b>Intéressement net (csg/rds)</b>	<b>Total moyen avec abondement net (csg/rds)</b>
<b>Tranches de salaires annuel brut en K€</b>	<20	2487 €	<b>3558 €</b>
	20-25	2487 €	<b>3558 €</b>
	25-30	2487€	<b>3558 €</b>
	30-35	2571 €	<b>3642 €</b>
	35-40	2718 €	<b>3789 €</b>
	40-45	2873 €	<b>3945 €</b>
	45-50	3018 €	<b>4090 €</b>
	50-55	3174 €	<b>4245 €</b>
	55-60	3321 €	<b>4392 €</b>
	60-65	3487 €	<b>4559 €</b>
	>=65	3618 €	<b>4689 €</b>

### Le planning

- Mi-Mars : information des salariés par le CIC du montant de l'intéressement.
- Début avril : date limite de réponse des salariés sur le choix de placement ou versement.
- Début mai : Visibilité des placements sur le site du CIC.

Le virement des paiements immédiats de l'intéressement se feront sur la paie d'Avril.

De plus, nous savons que les salariés vont toucher une participation aux bénéfices mais le montant ne sera connu qu'en avril

### **Rappel : Le Nantissement**

Depuis trois ans, notre nouvel opérateur désigné pour gérer l'épargne salariale propose le « nantissement » : il est désormais possible de percevoir une avance, à tout moment, d'une partie des sommes placées dans le PEE (80% max) avant échéance de disponibilité (5 ans).



Cette opération permet aux salariés de placer l'intéressement, de le défiscaliser, d'obtenir l'abondement (75% part fixe) et de récupérer immédiatement 80% de la somme placée moyennant un taux de prélèvement du CIC-CM d'environ 2.99%.

Grace au montant de l'intéressement, en hausse cette année, le nantissement est accessible à tous les salariés.

**Pour la deuxième année consécutive l'intéressement fait un bon de plus de 30%**

**Depuis de nombreuses années, la Cfdt est restée engagée, militant parfois seule, pour un intéressement plus équitable et reflétant les résultats de l'entreprise. Le bornage de l'intéressement permet aux 3 premières tranches les plus basses de rehausser leur intéressement. L'ensemble des salariés en récoltent les fruits et c'est tant mieux !**

